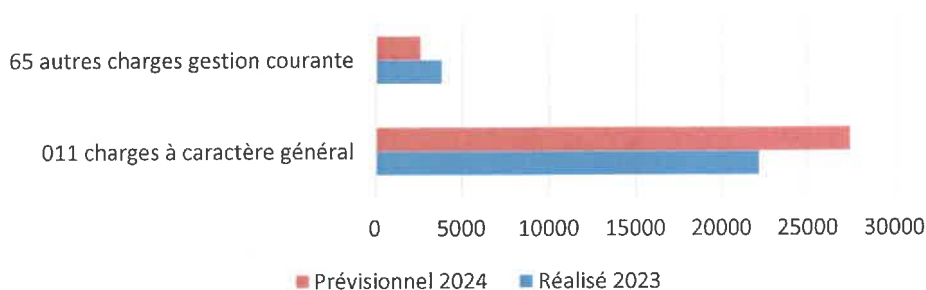


Budget Prévisionnel Caisse des Ecoles 2024 Note de présentation

Le budget 2024 est établi selon la nomenclature M57 abrégée.

	Réalisé 2023	Budget 2024	dif 2023/2022
Dépenses	26 009,89	30 038,18	15,49%
011 charges à caractère général	22185,21	27442,18	23,70%
60623 alimentation	0	100	
60628 autres fournitures non stockées	143,55	200	39,32%
6067 fournitures scolaires	12006,81	12829,6	6,85%
6068 autres matières et fournitures	366,04	400	9,28%
611 contrat de prestations de services.	410	450	9,76%
6168 assurances	277,96	312,58	12,46%
918 divers services extérieurs	288	300	4,17%
623 publicité, publications, relations publiques	6744,83	7800	15,64%
624 transports collectifs	1943,92	5000	157,21%
627 services bancaires	4,1	50	1119,51%
65 autres charges gestion courante	3824,68	2596	-32,13%
65132 prix (livres en m14)	1158,2	1500	29,51%
6518 autres redevances pour concessions	96	96	0,00%
6574 subventions org privé	2570,48	1000	-61,10%

Dépenses - comparatif réalisé 2023 - prévisionnel 2024



Charges à caractère général : 27442.18 € soit + 15.49%

60.623 : Alimentation pour les réunions, manifestations ou achat de bonbons, chocolats pour les enfants

60628 : une dotation de 200€ en prévision d'achats non stockés.

6067 : le crédit par élève est de 40.35€ par enfant. Cette dotation est multipliée par le nombre d'élèves scolarisés (256). S'ajoute une dotation de 1000€ par école pour les fournitures des

directeurs. Une provision de 500 € est également positionnée pour adapter le budget par école lors de la rentrée de septembre 2024.

6068 : provision pour achat jeux 400€

611 : il s'agit des contrats pour la dématérialisation de la transmission des actes au contrôle de légalité (accès plateforme, clés)

6168 : cotisation responsabilité civile.

618 : chaque année, l'abonnement au Petit Gibus est pris en charge par la caisse des écoles pour l'école élémentaire.

623 : Reconduction des dépenses 2023, carnaval, fête du village, remise des dictionnaires, forum, producteurs, Noël des écoles, marché de Noël et 1000€ en plus pour les olympiades

624 : dotation pour d'éventuelles sorties scolaires que la Caisse des Ecoles souhaiterait financer sur l'année scolaire.

627 : frais bancaires paiement tipi

65132 : dotation pour l'achat des calculatrices et dictionnaires

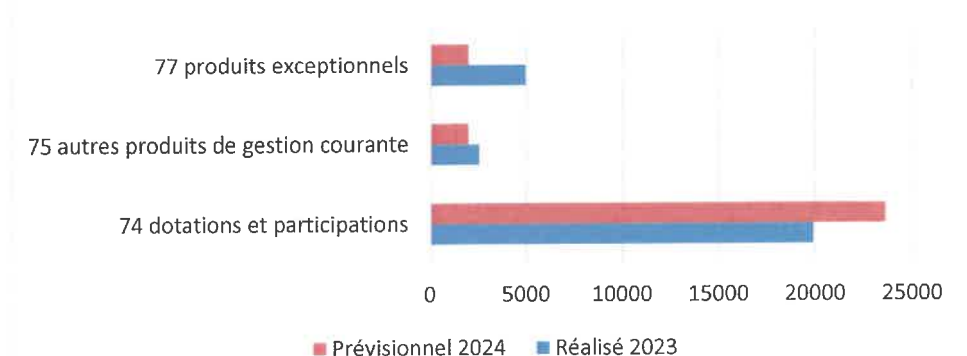
65818 : il s'agit du certificat électronique pour la solution de dématérialisation

6574 : provision pour subvention

Les recettes :

	Réalisé 2023	Budget 2024	dif 2023/2022
Recettes	28 390,58 €	30 038,18 €	5,80%
74 dotations et participations	19942,5	23657,49	18,63%
7474 subvention commune	19942,5	23657,49	18,63%
75 autres produits de gestion courante	2562,18	2000	-21,94%
758 produits divers de gestion courante	2562,18	2000	-21,94%
77 produits exceptionnels	4987,85	2000	-59,90%
7713 libéralités reçues	4987,85	2000	-59,90%
002 excédent antérieur reporté	898,05 €	2 380,69 €	165,10%

Recettes - comparatif réalisé 2023 - prévisionnel 2024



Pour permettre à la caisse des écoles d'atteindre ses objectifs, la commune versera une subvention à hauteur 23 657.49 €. Il s'agit de la subvention maximale susceptible d'être versée

du budget de la commune à celui de la caisse des écoles. Elle est versée au fur et à mesure des besoins.

Depuis 2021, des produits de services sont encaissés. Il s'agit de la participation financière du Homework à l'utilisation des locaux scolaires.

En ce qui concerne les libéralités reçues, il s'agit des recettes encaissées lors des manifestations et dons. Une prévision prudente est inscrite. Elle s'adaptera en cours d'année selon les réalisations.

L'excédent 2023 est de 2 380.69 €

Le budget s'équilibre tant en dépenses, qu'en recettes à 30 038.18 €



Pour le Président, par délégation
Sophy SAINTEN-BOURGUIGNON